



La rentrée scolaire s'est déroulée dans les meilleures conditions, les effectifs sont quasiment stables. Je tiens à saluer l'enthousiasme des enfants, des enseignants et des familles. Cette année, 160 enfants ont rejoint l'école dont 58 en classes maternelles et 102 en classes primaires, répartis dans 7 classes.

Nous avons la chance de bénéficier d'un tissu associatif riche. Le forum des associations a été une réussite. Il a lancé la saison 2025-2026. Vous avez été nombreux à venir vous inscrire aux différentes activités proposées qu'elles soient sportives, ludiques, artistiques ou culturelles. Des animations de qualité rythment également la vie de notre commune et ce, pour tous les âges.

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, vous êtes destinataire du Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs, le DICRIM, dans sa version livret mais également sous forme de memento récapitulatif qu'il vous sera facile de conserver à portée de main. L'édition et la diffusion de ce document sont essentiels dans la prévention des risques.

À conserver précieusement, ce guide vise à vous informer sur les risques présents sur notre commune, les gestes à adopter et les dispositifs mis en place pour prévenir et gérer ces situations.

Se protéger, c'est bien, se préparer, c'est mieux.

Ensemble, restons vigilants, mobilisés et solidaires pour assurer la sécurité de notre commune et de ses habitants.

Bien à vous,
Françoise FONTANA



S O M M A I R E

p. 2 Infos pratiques

p. 3 Petites annonces

p. 3 Vie municipale

p. 15 Grenoble-Alpes métropole vous informe

p.16 Retour en images

p.18 Vie associative

p.22 Vie culturelle

p.24 Agenda

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Lundi : 8h30 - 11h30 / 13h30 – 18h00
Mardi, mercredi : 8h30 – 11h30
Jeudi, vendredi : 8h30 – 11h30 / 13h30 – 16h00
Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

www.herbeys.fr

Tél. : 04 76 73 63 76 Fax : 04 76 72 09 65

Courriel : commune.herbeys@wanadoo.fr

Pour contacter vos élus : prenom.nom@herbeys.fr

Merci de mettre la commune d'Herbeys en copie de vos mails pour vous assurer de la prise en compte des messages lorsque vos élus sont absents.

MÉDIATHÈQUE

Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h

Vendredi : 16h - 19h — **Samedi** : 9h-12h

Vacances scolaires : **Lundi, vendredi** : 14h-17h30

Mercredi : 14h-18h

http://bibliotheque.herbeys.fr

Tél. : 04 76 73 67 23 - Courriel : bibliotheque@herbeys.fr

MARCHÉ

Dimanche de 9h à 12h en face de la Mairie : boulanger, fromager, boucher, poissonnier, vins et jus de fruits, fruits et légumes de saison, articles artisanaux en tissu.

CHASSE

Du 14 septembre 2025 au 28 février 2026, tous les jours sauf le vendredi, y compris les vendredis fériés.

NUISANCES SONORES - ESPACES VERTS

Tondeuses et machines : horaires à respecter

Jours ouvrables de **8h30 à 12h00** et de **14h00 à 19h**

Les samedis de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 18h**

Interdits les dimanches et jours fériés

Arrêté Préfectoral n°38-2016-05-12-0005

Interdiction du brûlage des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pied, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel pour tous.

NUMÉROS UTILES

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS : 04 76 78 89 09

SANTÉ - HERBEYS

Cabinet médical : 04 80 42 24 77

Kinésithérapeute : 09 70 99 79 73 - 358 Rte d'Uriage

DÉFIBRILATEUR CARDIAQUE

Parking école / MPT - À gauche des boîtes aux lettres

GENDARMERIE

Vigilance cambriolage : Prévenir la gendarmerie de Saint-Martin-d'Uriage au 04 38 42 03 08 en cas de comportement suspect.

VIOLENCES FEMMES INFO : 3919

JUSTICE

Conciliateur de justice

Maison des Habitants Capuche-Grenoble : 04 76 87 80 74

Défenseur des droits : 09 69 39 00 00 ou

www.defenseurdesdroits.fr

Maison de justice et du droit - 25 av Constantine-Grenoble
 04 38 49 91 50 - mjd-grenoble@justice.fr



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

04 76 59 59 59 - **www.grenoblealpesmetropole.fr**

RÉGIE EAU & ASSAINISSEMENT : 04 76 59 58 17

Secrétariat secteur régie des eaux : 04 85 59 50 00

Astreinte : 04 76 98 24 27

DÉCHETTERIES :

Les habitants ont accès librement aux 22 déchetteries de l'agglomération grenobloise (<http://www.lametro.fr/107-dechetterie-grenobleagglomeration.htm>)

Déchetterie de Vaulnaveys-Le-Haut Tél. 04 76 03 26 80

du lundi au samedi 8h15-12h00 / 13h00-17h30

du 1er juillet au 31 août : du lundi au vendredi 8h15-15h00

le samedi 8h15-12h00 et 13h00-17h00

COLLECTE ORDURES MENAGERES : le vendredi

Bacs de recyclages : place du marché & terrain de sport.

Commande de containers, composteurs : 0 800 500 027

PERMANENCE ARCHITECTURALE :

Prendre rdv avec l'architecte conseil au 04 85 59 99 35 ou à henry.galindo@grenoblealpesmetropole.fr

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Sandrine Martin-Grand et Michel Doffagne

RDV auprès de leur collaboratrice Nathalie Béranger au

04 76 00 37 47 ou par courriel: nathalie.beranger@isere.fr

ENEDIS

Accueil Raccordement Électricité : 09 69 32 18 11

www.connect-racco.erdfdistribution.fr

Raccordement producteurs (photovoltaïque, éolien...) :

09 69 32 18 00

Accueil Administrés Dépannage : 09 72 67 50 38

Autres renseignements : 09 69 32 18 53

Télécharger l'application : «**ENEDIS à mes côtés**». Les clients pourront contacter facilement les services dépannage ou raccordement d'ENEDIS, obtenir des informations sur les coupures d'électricité et des recommandations en matière de prévention des risques électriques.

PETITES ANNONCES

RECHERCHE : LOGEMENT

Jeune couple marié de 28 ans est à la recherche d'une maison type 4, si possible avec extérieur, idéalement située dans un environnement calme et apaisant, où nous pourrions construire de beaux souvenirs.

Sérieux, respectueux et soigneux, nous recherchons un lieu pour nous installer durablement. Si vous avez un bien à louer (déménagement fin 2025, début 2026) n'hésitez pas à nous contacter.

Elisa et Reis BOUCHANKOUK

Courriel : elisamouly38@gmail.com

Tél. : 06 52 57 26 70



OFFRE D'EMPLOI - AIDE MÉNAGÈRE

Nous recherchons une personne pour l'entretien de notre maison sur Herbeys.

Durée : 3 heures par semaine

Déclaration par CESU

Contacter Simone BOSQUET au 06 77 56 36 57

KARINE MAZUEL : CHAUFFEUR VTC

Besoin d'un chauffeur fiable pour vos déplacements ?

Que ce soit pour des raisons professionnelles ou personnelles, pour accompagner vos enfants à leurs activités, aider une personne âgée à se rendre à un rendez-vous ou faire ses courses, je suis là pour vous.

KARINE MAZUEL, chauffeur VTC discrète et organisée, vous propose ses services avec sérieux et bienveillance.

Votre confort et votre tranquillité sont mes priorités.

Réservation ou information :

Tél. : 07 75 86 91 78



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



Conformément au décret fixant la date des prochaines élections municipales, les citoyens seront appelés aux urnes les **15 et 22 mars 2026**. C'est le moment de mettre à jour la liste des électeurs !

Êtes-vous bien inscrits sur les listes électorales ? Grâce au téléservice "Demande d'inscription sur les listes électorales", vous pouvez vous **inscrire en ligne** sur les listes électorales. Vous pouvez également le faire en vous rendant à la Mairie. Il faudra au préalable remplir le formulaire cerfa n° 12669,

téléchargeable, et fournir un justificatif de votre identité (CNI, Passeport) et de votre domicile. **Les jeunes qui ont accompli leur recensement citoyen sont automatiquement inscrits sur la liste électorale de la commune.**

Une personne de votre foyer a quitté Herbeys ? Vous avez connaissance d'un départ définitif d'un voisin ? Pensez à signaler son départ à la Mairie pour mise à jour des listes.

Date limite des inscriptions : au plus tard le 6 février 2026

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

URBANISME ET PATRIMOINE

AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU PARVIS DE L'ÉGLISE, UNE ÉTAPE DE PLUS DANS L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



À l'arrivée au centre bourg, le paysage actuel est dominé par la voiture et le goudron. Rien n'évoque une zone de vie où ralentir. L'église, rénovée en 83/84 et 90, souffre d'humidité au point que les murs s'altèrent. Les travaux, démarrés le 22 septembre, devraient rééquilibrer le visuel, rendre le cheminement piéton plus plaisant et amorcer la sauvegarde du bâti de l'église.

Ce chantier, engagé exclusivement sur le domaine communal, représente une étape essentielle pour concilier cadre de vie, patrimoine, écologie et adaptation à l'évolution climatique.

Plus de place au végétal

Des espaces végétalisés plus importants

- suppression du goudron
- végétalisation, **arbustes et herbacées en pleine terre**

L'étendue des réseaux d'eau et d'électricité qui cheminent dans le sous-sol ainsi que le nombre de bouches d'accessibilité à ces réseaux ont fortement contraint le projet. Par exemple, le ruisseau du Noyaret qui longe l'église, s'écoule entre le clocher et le bassin de la fontaine, au sein d'un canal assez volumineux, bâti en pierres au XIXe siècle. Le sommet de ce canal est peu profond ce qui exclut la plantation d'arbres de 10 à 15m de haut qui auraient ombragé le passant...



Des places de parking en alvéoles de béton désactivé et enherbé

Des surfaces désimperméabilisées

Le goudron est supprimé sur les places de parking et au niveau des zones de végétation. Les drains du pourtour de l'église seront recouverts de graviers. Ainsi, sur une surface traitée de 469 m², dont aujourd'hui 5% seulement est imperméable, on passera à

- 124 m² de surface perméable à 100% (zones de massifs, et graviers),
- 158 m² de surface perméable à 50% (zone de stationnement),
- 189 m² de surface perméable à 12% (pavage).

En équivalent surface perméable à 100% on arrive à 224m² soit 48% de la surface totale, 10 fois plus qu'actuellement.

Une continuité piétonne plus marquée

La continuité de cheminement d'un passage piéton à l'autre vers le Carré des vignes ou vers la place et ses commerces sera marquée par un **éclairage doux** en harmonie avec celui de la grange et mettant aussi en valeur le bassin et les nouveaux espaces végétalisés l'entourant.

Les **pentres du parvis** de l'église plus réglementaires et le maintien de la place de **stationnement PMR** faciliteront l'accès aux personnes en difficulté.

Un petit espace rouvert au public



Le mur limitant l'accès au côté sud de l'église sera abaissé en un **banc ombragé sous le grand tilleul**. Il offrira à tous une halte de plus. La croix, actuellement dans l'angle, sera décalée du mur et mise en valeur, avec au pied un petit espace végétalisé. Les **supports d'attache des vélos** seront installés le long du mur de l'église derrière le mur abaissé. La **boîte à livres** pourrait aussi y trouver sa place.



La sauvegarde du bâti de l'église

La consultation d'un architecte spécialiste en patrimoine, mandaté par le département, a donné priorité à la gestion de l'humidité qui altère les murs actuellement.

Côté extérieur, sur tout le pourtour de l'église

- le soubassement des murs en ciment sera remplacé par un crépi à la chaux
- les drains seront refaits

Côté intérieur, au niveau du transept Nord

- le crépi désagrégré par l'humidité sera supprimé.
- Les pierres du mur seront rejointoyées par un enduit à la chaux. *Le décor devra faire l'objet d'un projet ultérieur.* Tout est mis en œuvre pour préserver les œuvres de l'église pendant ces travaux et permettre au mieux l'accueil des personnes. La zone de travaux doit cependant rester inaccessible.

Par ailleurs, la **pose de témoins sur certaines fissures**, permettra de suivre leur évolution au fil du temps et de déterminer l'urgence des travaux.



La cohérence du projet tient dans la désimperméabilisation des sols comme des murs de l'église associée à la végétalisation. Le pourtour de l'église deviendra un lieu plus agréable pour les habitants et visiteurs, tout en garantissant la pérennité du monument.

GESTION DES ESPACES NATURELS

AU LONG DE NOS CHEMINS...

Les chemins d'Herbeys sont une de ses richesses. Sortir de chez soi et si vite arpenter hauteurs et crêtes, quoi de plus agréable ? Ils donnent à voir les massifs environnants, les villages au loin ou les beaux arbres qui nous ombragent. On redécouvre, de-ci de-là, les traces du passé, évocatrices de la vie d'avant à Herbeys. Mais voilà, **ce patrimoine nécessite une gestion récurrente.**

L'équipe technique à l'œuvre...il a fait très chaud !

L'entretien des chemins communaux, nombreux sur Herbeys comme des pistes forestières sont à la charge de la commune. Chaque année, notre équipe technique porte ses efforts sur certains d'entre eux pour le plaisir de tous les promeneurs et pour leur sécurité.

Élagage, débroussaillage, broyage, des talus dégagés



La route forestière au Fournet



Le chemin de Pragard à la Taillat



Lutte contre le buddléia



Plante exotique échappée de nos jardins et très prolifique, elle s'introduit en forêt par le bord des pistes qu'elle colonise au détriment des espèces de la chênaie. L'entretien régulier réalisé vise à limiter ses effets. Une équipe technique engagée pour la biodiversité. Bravo !

Un grand merci à l'équipe des services techniques !

Les vieux murs, témoins du passé... Il a fallu rebâtir !

Les travaux d'adduction d'eau potable au hameau de la Marèche ont eu raison du **vieux mur de soutènement bâti par les anciens**. Qu'à cela ne tienne, décision était prise de reconstruire à l'ancienne sous la gouverne d'Olivier Didier. L'entreprise à l'origine de la démolition a pris en charge le chantier. Les discussions ont permis d'éviter un enrochement en gros blocs de calcaire blanc privilégiant le calibre d'autrefois et la diversité des roches déposées par les glaciers sur la commune.

Un patrimoine dégradé...



Des tronçons restent à consolider



... Puis rebâti



Souvenez-vous, une équipe de bénévoles avait rouvert ce sentier reliant la route de la Côte à celle du Mûrier en passant par la Marèche. Les amateurs de construction en pierres sèches pourraient poursuivre la rénovation des murs de soutènement de ce secteur, riche en petit patrimoine. Alors ? Qui est partant ? **Contactez la mairie.**

Les hors-pistes s'élargissent... Il faut convaincre !

Comment conserver l'entité écologique de certaines parcelles forestières ? Comment les préserver d'un maillage de passages toujours plus accentué au point qu'il en devient disgracieux ? Au Fournet, il s'agit de diminuer les flux de passage pour faciliter la régénération naturelle à partir des arbres semenciers adaptés à la sécheresse.



À pied, à vélo ou à cheval, à tous, bon chemin !



RUCHES



Déclarer ses ruches : une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue, qu'il en soit le propriétaire ou le détenteur, en précisant notamment le nombre et leurs emplacements.

Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Qui ? Les particuliers, les groupements, les associations, les entreprises, propriétaires ou détenteurs de ruches, à des fins de loisir ou à des fins professionnelles, pour la production de miel, d'essaims, de reines et d'autres produits de la ruche.

Quand ? Entre le 1er septembre et le 31 décembre.

Comment ? Déclaration en ligne sur mesdemarches.agriculture.gouv.fr. Cette procédure simplifiée remplace 'Télérucher' et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Le numéro d'apiculteur (NAPI) sera demandé lors de la procédure. Les apiculteurs n'ayant pas de numéro NAPI, ou l'ayant égaré, s'en verront attribuer un nouveau de façon immédiate.

Les apiculteurs ne disposant pas d'accès à internet peuvent toujours, en période de déclaration obligatoire uniquement (du 1er septembre au 31 décembre) réaliser une déclaration de ruches par voie postale en remplissant le formulaire Cerfa 13995*07. Le délai d'obtention d'un récépissé de déclaration de ruches est d'environ deux mois à compter de la réception du formulaire par l'administration. Les déclarations réalisées sur papier libre ou sur des anciennes versions du formulaire, portant un numéro de Cerfa différent, ne seront pas recevables.

Quels avantages pour les apiculteurs ? Cette déclaration obligatoire concourt à une **meilleure connaissance du cheptel** apicole français et participe à sa gestion sanitaire. La localisation des colonies d'abeilles permet une meilleure efficacité des **actions sanitaires** en cas de survenue d'une crise, ce qui revêt une importance particulière au vu de la menace actuelle d'arrivée d'*Aethina tumida* sur le territoire français. Elle permet également de **mobiliser des aides européennes** dans le cadre du Plan apicole européen, soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur de la filière apicole française.

CHASSE

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de l'Isère du **14 septembre 2025 à 7h au 28 février 2026 au soir**. Le jour s'entend du temps qui commence une heure avant le lever du soleil à Grenoble et finit une heure après son coucher. Les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse au gibier d'eau et oiseaux de passage sont fixées par arrêté ministériel. **La chasse de toutes les espèces est interdite pendant toute la période de chasse le vendredi (y compris les vendredis fériés).**

Une nouvelle application pour signaler les zones de chasse

Jusqu'ici, en Isère, l'application Land Share était utilisée pour prévenir le grand public qu'une chasse collective était en cours dans une zone donnée. Désormais, c'est sur « **ChasseInfo** » ou sur « **Isère Outdoor** » (une application du Département de l'Isère) que les promeneurs ou cyclistes peuvent se renseigner en direct. Pas besoin de créer un compte, c'est en accès libre. Il suffit d'activer la géolocalisation et le promeneur ou le cycliste peut voir s'il y a ou non une chasse en cours signalée sur le secteur.

Le site : <https://www.chasseinfo.fr/>



DÉJECTIONS CANINES

L'abandon de déjections canines sur la voie publique est illégal.



**Un maître
responsable ramasse.
Merci à tous**

Article R632-1 du Code Pénal

INFRACTION VERBALISABLE : 35 €

Contrairement aux idées reçues, les déjections canines n'apportent rien aux plantes. Leur teneur en azote les fait même pourrir. L'urine de votre chien peut également brûler l'herbe et affaiblir les arbres.

Une crotte de chien met plusieurs mois à se dégrader.

Si le chien est, selon la formule consacrée « le meilleur ami de l'homme », et est accepté dans de nombreux endroits, leurs crottes le sont moins...

Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et les espaces de jeux publics réservés aux enfants.

Les déjections canines contiennent des bactéries nocives pour la santé des humains et des animaux. Pensez aux enfants qui peuvent se souiller, aux personnes âgées qui peuvent glisser, aux personnes à mobilité réduite circulant avec des fauteuils ou s'aidant de cannes, aux personnes mal voyantes, et aussi au personnel des espaces verts qui entretiennent ces espaces.

L'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner **les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2ème classe.**

Nous encourageons les propriétaires de chien à plus de civisme, à respecter les espaces interdits et à **ramasser les déjections de leur animal**, partout et tout le temps y compris dans les caniveaux, les pieds d'arbres et les bandes plantées, à l'aide de sacs prévus à cet effet.

Ramasser doit être un réflexe !

NUISANCES RURALES : UNE COHABITATION DÉLICATE

Le bruit : Les travaux de chantier, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scies, sont autorisés aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h
- interdits dimanches et jours fériés

Les sangliers : Le sanglier s'est fait de nombreux ennemis, mais aussi d'ardents défenseurs. On ne peut opposer les chasseurs, défenseurs d'un gros gibier de choix, d'un côté, et les agriculteurs ou particuliers victimes de ravages causés par les sangliers de l'autre. Ce gros animal sauvage, qui arpente nos forêts et nos champs, n'est pas qu'un nuisible à éradiquer, le sanglier a aussi son importance dans la vie des écosystèmes et la reproduction des forêts.

Les chasseurs ont un rôle de régulateur pour les espèces qui pourraient pulluler et éventuellement déséquilibrer les écosystèmes. **Depuis l'ouverture de la chasse le 14 septembre dernier, 9 sangliers ont déjà été prélevés sur la Commune.** Il est rappelé que les chasseurs ne peuvent pas chasser à proximité des maisons.

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

AIDE JURIDICTIONNELLE

Afin d'apporter une réponse rapide à votre demande d'assistance par un professionnel du droit, les dossiers d'aide juridictionnelle (AJ) peuvent être vérifiés à la Maison de la Justice et du Droit (sur RDV).

Pour télécharger le dossier de demande d'AJ rdv sur www.justice.fr ou en scannant le QR code suivant :




**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



HORAIRES

Lundi 09h00-12h00 / 14h00-17h00
Mardi 09h00-12h00 / 14h00-17h00
Mercredi 09h00-12h00 / 14h00-17h00
Jedi 09h00-12h00 / 14h00-17h00
Vendredi 09h00-12h00 / 14h00-17h00

ACCÈS



le Polynôme
25 avenue de Constantine
38100 Grenoble

A C3 C6 C8 65 67

(Emprunter la passerelle au-dessus des voies de tram, puis le passage sous la bourse du travail)

CONTACTS

@ : mjd-grenoble@justice.fr



04.38.49.91.50

© CDAD 38 - 2025

Maison de la JUSTICE et du DROIT




**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

CDAD 38

point-justice
Isère

Permanences GRATUITES à la MJD de Grenoble

(sur RDV*)

Accès au droit



GREFFIER

par téléphone ou sur RDV



AVOCAT (sur RDV*)

Droit du travail
Droit des personnes/famille
Droit général



NOTAIRE (sur RDV*)



FRANCE VICTIMES 38 GRENOBLE (sur RDV*)

Règlement Amiable



CONCILIATEURS DE JUSTICE

(sur RDV*)

Dans le cadre d'un litige civil (consommation, voisinage, loyers, contrat...)



DÉLÉGUÉ(E) DU DÉFENSEURS DES DROITS (sur RDV*)

Dans le cas de difficultés d'un usager dans ses relations avec le service public



MÉDIATION PÉNALE

La médiation pénale est une alternative aux poursuites, ordonnée par le procureur de la République, suite à un dépôt de plainte

Autres permanences



C.S.A.A.V.I (sur RDV*)

soins psychothérapeutiques des auteurs de violences conjugales.

Prise de RDV au 04 76 44 94 15



S.C.J.E

Service de contrôles judiciaires et d'enquêtes

Contacts :

Mme SOULARD : 06 72 97 79 59

Mme CHATTI : 06 08 27 57 27

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Droit du travail		Droit des personnes/famille 2 x par mois		
Après-Midi		France Victimes 38 Grenoble		Notaire 2 x par mois	Droit général

*Pour prendre RDV, appeler le 04 38 49 91 50 une semaine à l'avance à 09h00.



Gendarmerie nationale



Réunion d'information

à destination des seniors et de tout public

**S'informer
pour
se protéger**

ESPIÈGLES INTERNET
ARNAQUES CB
MAIL MALVEILLANT
FAUX DÉMARCHEURS
VOL À L'ARRACHÉ
CAMBRIOLAGE
SMS FRAUDULEUX

Sensibilisation aux actes de malveillance au domicile, dans la rue, et sur internet, et les bons réflexes à adopter pour s'en prémunir.

MARDI 28 OCTOBRE 2025

16:00

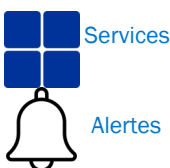
MPT HERBEYS

GENDARMERIE DE ST MARTIN D'URIAGE - 04.38.42.03.08

RESTEZ CONNECTÉ À L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE



Alertes : Dans le menu « services » (les quatre petits carrés bleus en bas à gauche), nous vous conseillons de cliquer sur l'icone de la cloche (en haut à droite) et de vous assurer que les trois cloches sont sélectionnées pour être informés rapidement des alertes majeures de la commune : **feu de forêt, inondation, éboulement et glissement de terrain, risque industriel chimique, terrorisme...**



L'application **INTRAMUROS** est l'application en usage sur Herbeys et qui permet à chaque habitant d'être tenu au courant de tout ce qui se passe sur la commune : informations, actualités, animations culturelles et sportives, vie des associations, message de vigilance...

Simple d'utilisation, intuitif et complet, INTRAMUROS est l'outil de communication de référence pour connecter les collectivités et leurs habitants.

Quelques exemples : information d'une coupure de courant, rappel d'une animation sportive ou culturelle, message de vigilance canicule ou de vigilance cambriolages, travaux momentanés dans la commune, information des associations de la commune, rappel d'une date de réunion...

INTRAMUROS est téléchargeable gratuitement sur tous les smartphones et tablettes (sur App Store pour IOS ou sur Google Play / Play Store pour Android) et cela sans obligation de création de comptes.

Une fois l'application téléchargée et installée, ouvrez l'application. Lors de la première utilisation, vous serez invité à sélectionner une commune : **saisir Herbeys ou le code postal.**

Vous avez besoin d'aide pour l'installation d'INTRAMUROS ?

N'hésitez pas à solliciter notre aide en mairie.



BOÎTE AUX LETTRES COURRIER POSTAL

En raison des travaux d'aménagement paysager du parvis de l'église, **la boîte aux lettres jaune**, pour le dépôt des courriers postaux a changé de place.

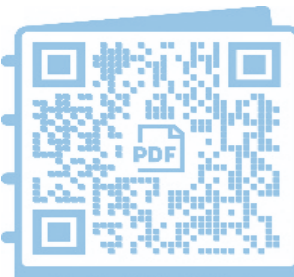
Son nouvel emplacement est désormais situé à **gauche des escaliers** menant à la Mairie.

Les horaires de levée du courrier restent inchangés.



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - 29 SEPTEMBRE 2025

La Commune d'Herbeys, soucieuse de réduire son empreinte écologique sur l'environnement, décide de réduire sa consommation de papier et d'encre. De ce fait, le compte-rendu du Conseil municipal ne sera plus retranscrit dans le bulletin municipal. Toutefois, les délibérations restent toujours affichées sur les panneaux d'affichage extérieurs de la Mairie, comme cela a toujours été le cas. Le compte-rendu du Conseil municipal est disponible dans son intégralité sur le site de la commune d'Herbeys : <https://www.herbeys.fr/comptes-rendus-des-conseils-municipaux>. Il est également téléchargeable via le QR CODE ci-contre. Toute personne qui souhaiterait accéder à ce compte-rendu peut le consulter en mairie sur simple demande.



Réf. délibération	Objet des délibérations	Vote
N°2025-29	Approbation de la convention de mise à disposition ad hoc dans le cadre du Plan Intercommunal de Sauvegarde de Grenoble-Alpes Métropole Rapporteur : Franck FLEURY	Adopté à l'unanimité
N° 2025-30	GAM – Présentation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public métropolitain de prévention, collecte, traitement et valorisation des déchets Rapporteur : Franck FLEURY	Le conseil prend acte du rapport
N° 2025-31	Attribution de subventions aux associations locales Rapporteur : Fabrice AUBERT	Adopté à l'unanimité
N° 2025-32	Demande de subvention au titre de l'opération « Travaux de sécurisation Ecole Plan Particulier de Mise en Sécurité Rapporteur : Françoise FONTANA	Adopté
N° 2025-33	Demande de subvention au titre de l'opération « Travaux de renaturation du centre bourg de la commune » et actualisation du plan de financement Rapporteur : Annick MICHOU	Adopté à l'unanimité
N° 2025-34	Rapport du mandataire de la commune d'Herbeys au sein de la SPL ALEC Grande Région Grenobloise – Exercice 2024 Rapporteur : Annick MICHOU	Le conseil prend acte du rapport
N° 2025-35	Approbation de la convention 2025-2030 de mise en œuvre du Service d'Accueil et d'Information du Demandeur (SAID) de logement social Rapporteur : Dorisse DELEPINE	Adopté à l'unanimité
N° 2025-36	Suppression d'emplois et mise à jour du tableau des effectifs Rapporteur : Françoise FONTANA	Adopté à l'unanimité

LA RENTRÉE DES AGENTS COMMUNAUX

Une rentrée dynamique pour les agents du périscolaire : préparer les salles de cantine et du périscolaire, des dortoirs, prévoir les activités du temps méridien ou des garderies du matin et du soir, réapprovisionner les livres, recouvrir les BD... Tous s'activent pour préparer une belle rentrée aux enfants ! Mais comment étaient-ils quand eux-mêmes faisaient leur rentrée scolaire ? Saurez-vous les reconnaître ?



Réponses : 1- **Chantal Bison** (cantine maternelle) 2- **Laurent Monte** (cantine et périscolaire primaire) 3- **Noémie Court** (cantine et périscolaire maternelle) 4- **Colette Pompée** (fée de la vaisselle) 5- **Julien Stermier** (cantine et périscolaire primaire) 6- **Elodie Jacquet** (cantine et périscolaire primaire) 7- **Noémie Sarlin** (ATSEM, cantine et périscolaire maternelle) 8- **Laëtitia Traissard** (ATSEM, cantine et périscolaire maternelle) 9- **Catherine Larnaudie** (bibliothécaire)



LE SERVICE DE COLLECTE D'OBJETS VOLUMINEUX

**GRATUIT ET
SUR RENDEZ-VOUS**

Consultez les conditions d'utilisation du service
sur le site internet de la Métropole ou au 0 800 500 027

Tout sera fait pour favoriser le réemploi des objets collectés.

RENSEIGNEMENTS :
grenoblealpesmetropole.fr

0 800 500 027

Du lundi au vendredi :
8h30-12h30 et 13h30-17h

Afin d'éviter tout débordement et suite à parfois des appels d'usagers mécontents redirigés par les communes, nous tenions à vous donner un complément d'information, pour les encombrants et **les numéros utiles de la métropole**. En effet, la métropole ne donne pas directement de rendez-vous de collecte d'encombrants, car c'est un prestataire extérieur qui intervient.

Nota: Ce service est gratuit 2 fois/an, pour les usagers de la métropole qui en font la demande. Pour s'enregistrer, un formulaire en ligne peut être renseigné depuis notre site via ce lien : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/519-les-dechets-speciaux-et-objets-volumineux-encombrants.htm>

Si l'utilisateur n'a pas d'internet ou qu'il n'est pas à l'aise avec l'informatique, celui-ci peut nous contacter au : 0800 500 027, nous remplirons le formulaire à cet effet.

- Dans un 2^e temps, notre prestataire rappelle l'utilisateur sous 48h et un rdv de collecte est proposé.
- Les encombrants doivent être déposés selon le créneau soit la veille, soit le jour J, sur la voie publique.
- Le prestataire ne se rend pas en partie privative, ceci est une question d'assurance, l'utilisateur devra s'organiser pour descendre les encombrants si besoin est.

Les autres solutions pour les encombrants :

- vous avez des objets en bon état, donnez-les en priorité aux associations locales,
- s'ils sont hors d'usage, certains peuvent être récupérés en magasin,
- sinon 21 déchèteries sont à votre disposition sur le territoire <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/367-decheteries.htm>

Numéros utiles :

Déchets/ voirie : 0800 500 027
Accueil général de la métropole : 04 76 59 59
Eau et assainissement : 0800 500 048
Eau Potable métropole : 04 85 59 50 00
SPL Eau de Grenoble : 04 76 86 20 70

FORUM DES ASSOCIATIONS



La rentrée, c'est celle aussi de la **Maison pour Tous** qui a accueilli, comme chaque année, le forum des associations. Tous ont répondu présents, que ce soit les responsables d'activité sportives, culturelles ou de loisirs, mais aussi les associations herbegeoises qui existent en dehors de la structure de la MPT. En 2024, le nombre d'adhérent s'élève à 550. La saison 2025-2026 démarre avec déjà 300 inscriptions fermes dont des préinscriptions nombreuses. Le choix est conséquent : plus de trente activités pour les enfants, petits et grands, les adultes, les seniors.

La MPT est partenaire de la carte Tattoo pour les collégiens.

EXERCICE INCENDIE À L'ÉCOLE

Jeudi 25 septembre, l'exercice d'évacuation d'incendie a été réalisé à l'école d'Herbeys pendant l'heure du déjeuner ! Situation inhabituelle pour les enfants qui ont eu moins de trois minutes pour sortir de la cantine et rejoindre le point de rassemblement sous le préau pour leur mise en sécurité. C'est là que les 126 enfants, encadrés par 8 adultes, se sont retrouvés. Les encadrants ont alors procédé au comptage des enfants : tous étaient présents !

Le serre-file a fait le tour de l'école, notamment des toilettes pour s'assurer que personne n'était resté à l'intérieur des bâtiments. Il a également cherché d'où venait le « faux sinistre ».



Les enfants réunis sous le préau avec leurs encadrants.

Les petits, présents en garderie et dans l'attente de l'heure du déjeuner, sont sortis en chaussette. Les spaghettis à la bolognaise avaient légèrement refroidi chez les plus grands...

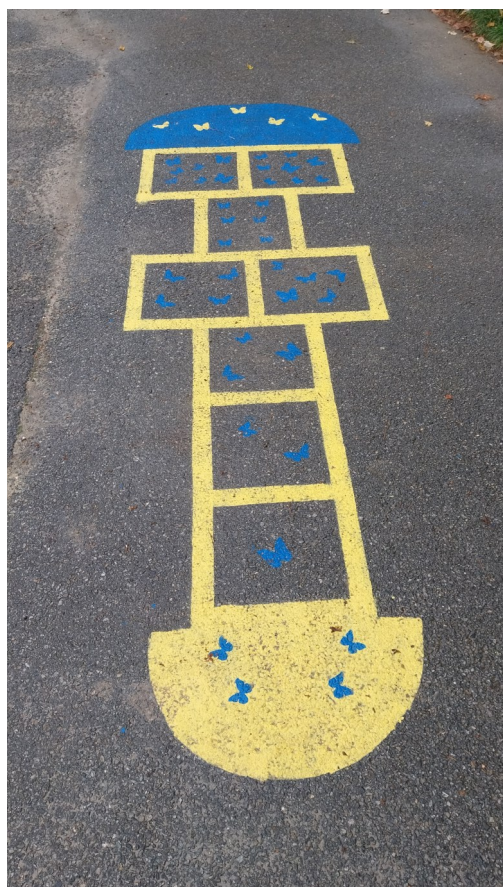
Olivier DIDIER, Chef des Services techniques, a surveillé le parfait déroulé de l'exercice sous l'œil circonspect de **Françoise Fontana**, Maire, et de **Maryline Delporte**, Secrétaire générale.

LA COUR DE L'ÉCOLE PREND DES COULEURS

ATELIER PEINTURE DANS LA COUR DE L'ÉCOLE

Les élèves du primaire peuvent désormais jouer sur un terrain de **basket** entièrement rénové ! Les marquages de lignes au sol ont été repeints, les panneaux de paniers ont même été personnalisés ! Après consultation auprès des enfants, c'est le thème du dragon qui a été retenu. Quelques bombes de peinture plus tard, et sans oublier la maîtrise de **Julien STERMIER**, agent du périscolaire, dans l'art du pochoir, les dragons jaunes et les dragons bleus s'affrontent chaque jour au moment de la pause méridienne.

Les enfants de l'école maternelle vont pouvoir, eux, s'exercer au jeu de la **Marelle**... qui comme le dit la chanson « va de la terre jusqu'au ciel, entre la chance et le puits, tu reviens et c'est fini. Petite, petite fille, tu es là pour t'amuser, lance bien la pierre, prends garde où tu mets les pieds »



ANNIVERSAIRE AU MENU !



Un air de fête flottait dans la salle de la cantine scolaire ce jour-là...

Lorsque **Laurent MONTE** apporta une part de gâteau surmonté d'une bougie à l'heureuse élue du jour, ce sont tous les camarades qui ont entamé dans une jolie et chantante cacophonie le traditionnel « Joyeux anniversaire ».

Aussitôt la bougie soufflée, le gâteau fut dévoré...



VIE ASSOCIATIVE : CCH - COLLECTIF CITOYEN HERBEYS



Collectif Citoyen Herbeys

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes un groupe d'Herbigeois soucieux de construire le monde que nous souhaitons voir émerger : plus résilient, soucieux du vivant au sens large et des relations humaines.



Tel un petit colibri, nous essayons de faire notre part, et de rendre cette envie contagieuse.

REJOIGNEZ-NOUS ! infos@cch-herbeys.fr
collectifcitoyenherbeys.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - Imprimé par nos soins - Print Dec 2025



Et concrètement, que faisons-nous ?

Nous portons les initiatives locales qui vont en faveur d'une transition écologique durable et solidaire autour des thèmes suivants : la mobilité, la biodiversité, la sobriété énergétique, l'alimentation, la citoyenneté, l'économie circulaire (4R : réduire, réutiliser, réparer, recycler).

Comment y participer ?

- Rejoignez nos réunions mensuelles tous les 1^{ers} lundis du mois à 20h salle de l'estrade
- Envoyez-nous vos idées par mail
- Rejoignez un groupe de travail en cours (voir site internet : projets en cours)
- Adhère à l'association pour 5€ pour marquer votre soutien
- Faites un don à l'association pour soutenir nos différentes actions
- Venez à nos événements :
 - Repair Café les 1^{ers} mercredis matins du mois à la MPT
 - soirées films/conférences :
 - sensibilisation aux mobilités douces (témoignages dans le bulletin municipal) et à la biodiversité (lutte contre les frelons asiatiques)
 - conférence sur la sobriété énergétique de l'habitat
 - troc de plantes et semences

En savoir plus : collectifcitoyenherbeys.fr



« Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde »
Gandhi

Atelier de réparation participatif

proposé par le Collectif Citoyen d'Herbeys




Apportez vos objets cassés et réparez-les avec l'aide de nos bénévoles.
ENTRÉE LIBRE

Tous les 1^{ers} mercredis du mois
Hors vacances scolaires de 9h à 12h
à la MPT d'Herbeys

contact 06 99 37 43 11
collectifcitoyenherbeys@gmail.com

REPAIR CAFÉ



- Vélos ✓
- Véhicules ✗
- Jeux-Jouets ✓
- Petits appareils électriques ✓
- Tondeuses ✗
- Petite couture ✓
- Petit mobilier ✓
- Horlogerie ✓

REPAIR CAFÉ

Le Repair Café a lieu tous les premiers mercredis du mois, hors vacances scolaires, de 9h à 12h, à la Maison Pour Tous.

Voici le calendrier pour l'année scolaire à venir :

5 novembre 2025
3 décembre 2025
7 janvier 2026
4 février 2026
4 mars 2026
1er avril 2026
6 mai 2026
3 juin 2026

L'association GIFA38 (Groupement Intercommunal de Lutte contre le Frelon Asiatique) et le collectif LUFAH (Lutte contre les Frelons Asiatiques à Herbey) remercient chaleureusement l'ensemble des habitants qui ont déjà participé à la campagne de financement participatif lancée cet été.

Grâce à votre mobilisation, plus de 2 300 € ont été récoltés. Afin de compléter cet effort collectif, la mairie d'Herbey apportera une subvention complémentaire de 1 000 €. Ces sommes permettront d'acquérir le matériel nécessaire de base pour intervenir sur la recherche et la destruction des nids de frelons asiatiques qui ne seront pas pris en charge par la campagne du GDSA (Groupement de Défense Sanitaire Apicole).

Comment, quand et pour qui allons nous intervenir ?

GILFA/ LUFAH interviendra sur la recherche des nids et uniquement dans la destruction après l'arrêt du financement public assuré par le département et la communauté de communes Grenoble-Alpes Métropole. Notre association n'a pas vocation à concurrencer les entreprises de désinsectisation privées.

Ainsi, les interventions GILFA/LUFAH se limiteront à :

- la destruction de nids situés sur des espaces publics de la commune sur demande de la mairie
- la destruction de nids sur des propriétés privées sur Herbey, uniquement sur demande et pour le bénéfice des membres de LUFAH ayant participé à la campagne participative et à la lutte contre le frelon asiatique.

Pourquoi cette action est importante ?

Le frelon asiatique constitue une menace pour la biodiversité, en particulier pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. En agissant localement, en complément des actions mis en place par les autorités départementales, nous renforçons la capacité de la commune à limiter sa propagation sur notre commune en détruisant un maximum de nids. Rappelons que le coût de la lutte contre l'invasion de cette espèce exotique envahissante en France est chiffré à plusieurs millions d'euros par an et s'accroît chaque année, sans compter les dégâts du frelon pour l'apiculture / l'agriculture et les services de pollinisation.

Encore un grand merci à tous les herbigeois et les herbigeoises pour votre soutien et votre engagement !

Pour toute information ou pour rejoindre la campagne

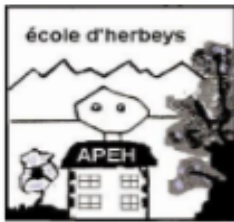
Email : luttfrelon@cch-herbeys.fr

Tél. : 06 66 19 19 66

Lien vers la campagne : tinyurl.com/mupfrvku



APEH - ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES D'HERBEYS



Chers parents,

La rentrée est maintenant bien lancée, et nous espérons que celle de vos enfants s'est déroulée dans les meilleures conditions.

L'équipe de l'**APEH** (Association des Parents d'Élèves d'Herbeys) est déjà à pied d'œuvre pour préparer les premiers événements de l'année !

Qui sommes-nous ?

L'APEH est une association de parents **bénévoles** , qui organise tout au long de l'année :

- des **événements festifs** (carnaval, kermesse,...)
- des **ventes** (fromage, chocolats, objets personnalisés...)
- et diverses actions conviviales

Objectif : récolter des fonds pour financer des projets pédagogiques, sorties scolaires, matériel, ou animations au bénéfice de **tous les enfants de l'école**, en maternelle comme en primaire.

Vous n'avez pas pu venir à l'Assemblée Générale ? Ce n'est pas trop tard pour nous rejoindre !

Même si vous n'avez pas assisté à la réunion de rentrée, **vous pouvez à tout moment rejoindre l'APEH**, proposer vos idées, aider ponctuellement ou simplement rester informé de ce qui se passe à l'école.

Aucune obligation de s'engager sur l'année : **toute aide, même ponctuelle, est la bienvenue !**

Que vous ayez une heure à offrir de temps en temps, des compétences à partager ou simplement l'envie de vous impliquer un peu plus dans la vie de l'école, **n'hésitez pas à nous contacter**, par email ou même de vive voix devant l'école !

 **Contact** : apeherbeys@gmail.com

Pour être sûr(e) de ne rien rater :

- Les informations (événements, ventes, inscriptions, etc.) sont diffusées principalement sur notre blog et par email, via **votre compte sur <https://ape.rb38.eu/login.php>**
- Pensez à vérifier que vous avez un compte actif et à jour !
Si ce n'est pas le cas, ou si vous avez un doute, contactez-nous, nous serons ravis de vous aider à créer votre compte.



À venir : Halloween ! 🍊

Le prochain événement aura lieu autour d'Halloween. Le format est encore en cours de définition, mais nous vous tiendrons informés très bientôt. Pensez à consulter vos emails et notre blog régulièrement !

À très bientôt,

L'équipe APEH

Faisons de chaque moment à l'école un bon souvenir !

- Email : apeherbeys@gmail.com
- Blog: <https://apeherbeys.blogspot.com>
- Site web: <https://ape.rb38.eu/login.php>



Les chasseurs de l'Isère prônent depuis toujours la sécurité et le bien vivre ensemble. « Un dimanche à la chasse », c'est partager le plaisir simple d'être dans la nature entre chasseurs et non-chasseurs. **Le principe** : vivre une demi-journée de chasse en immersion totale, de ses préparatifs jusqu'au repas à la cabane. Le tout gratuitement et à deux pas de chez soi. Souvent, la réalité de terrain chasse les idées préconçues au profit de la découverte et de la convivialité.

L'opération débutera cette année, le 19 octobre 2025 puis d'autres rendez-vous se succéderont durant toute la saison de chasse.



Comment s'inscrire ?

L'opération est **réservée aux non-chasseurs** qui peuvent s'inscrire selon le secteur ou le mode de chasse souhaité.

La participation est gratuite, sans autre formalité que de devoir réserver auprès de l'association de chasse de votre choix (coordonnées en mairie ou www.chasse38.com).

Fédération Départementale
des Chasseurs de l'Isère
Tél. : 04 76 62 97 78
www.chasse38.com

"Une vraie aventure, bien différente d'une randonnée." Léa

"J'ai appris ce que signifiait véritablement 'ramener de la viande chez soi' : les levers aux aurores, le froid au poste, la découpe du gibier et le respect de la nature." Robin

"Grace à cette journée, j'ai découvert un autre sens de la chasse, loin des clichés. La chasse, c'est aussi une histoire d'intention et de valeurs. Mon guide, passionné et respectueux de la nature, m'a montré combien les chasseurs sont attachés à leur environnement." Patricia

"J'ai retenu trois choses de cette journée : la sécurité, le partage de la nature, et la quiétude au poste." Romain

DIVERSITÉ DES TERRITOIRES ET DES MODES DE CHASSE

Plusieurs modes de chasse sont proposés en fonction des territoires : chasse au grand gibier (approche, affût ou battue), chasse devant soi au chien d'arrêt (perdre, faisan, bécasse), chasse à l'arc.

PROGRAMME

- Accueil
- Café de bienvenue
- Présentation du territoire et des consignes de sécurité
- Départ pour la chasse
- Retour à la cabane
- Repas offert par l'association de chasse
- Bilan

ÉQUIPEMENT

Prévoir des bottes ou de bonnes chaussures, une tenue adaptée à la météo, des jumelles, ... Un gilet de sécurité orange sera remis par les chasseurs.

La MPT
d'Herbeys



FOIRE D'AUTOMNE
DIMANCHE 19 OCTOBRE
MAISON POUR TOUS

Pas de vide-greniers cette année mais une foire animée par les Sapeurs Pompiers d'Herbeys avec la présence de nombreux artisans locaux.

Nous vous attendons nombreux !

CONCERT

7 NOVEMBRE

20h30

BLOB et FILSON jouent des cordes (guitares, violon alto augmenté), deux compositeurs tissant l'un avec l'autre des histoires venant de loin, très loin dans la galaxie...

L'univers Science-Fiction est évidemment convoqué et constitue la trame narrative. On y trouve aussi un hommage au rock psychédélique des années 70, le phrasé d'un Gilmour, la furia d'un Hendrix, le lyrisme d'un Ennio Morricone.

Dans leur album qui sera en vente après le concert ils ont pour artistes invités Paul Personne et Théo Charaf, qui prêtent leur sensibilité de guitariste, chacun sur un titre.

Souvenirs des contrées galactiques est une œuvre musicale hybride, mélangeant les genres et les époques. Blob et Filson nous proposent des paysages sonores comme des récits de leurs voyages fantastiques.

RESERVEZ VOTRE PLACE SUR mpt-herbeys.fr



ANIMATIONS MÉDIATHÈQUE

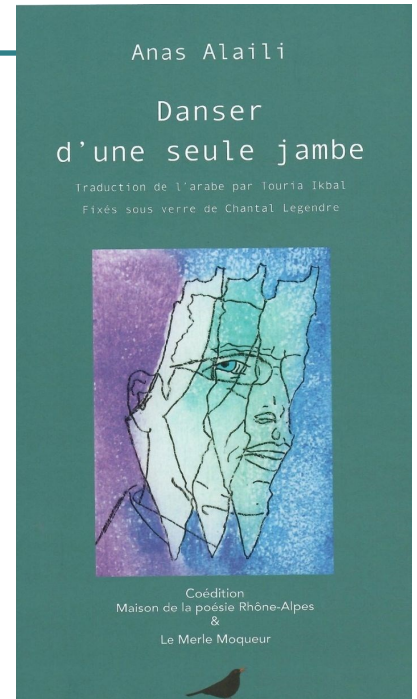
RENCONTRE D'ARTISTES : POÉSIES & FIXÉS SOUS VERRE

Dans le cadre du **29ème festival de poésie Gratte-Monde**, de la Maison de la Poésie Rhône-Alpes, la médiathèque accueille trois artistes venus vous présenter leur dernier ouvrage **Danser d'une seule jambe**.

Anas ALAILI, poète, traducteur et parolier. Plusieurs recueils sont publiés puis traduits en différentes langues. Il a obtenu en 2012 le prix de « Les journées Brautigan ». Ses poèmes sont également mis en musique.

Touria IKBAL, poétesse, traductrice. Elle publie son premier opuscule de poèmes « Propos précoces » en 2004, suivi d'une dizaine de recueils.

Chantal LEGENDRE, peintre, sculpteur. Inventant l'usage du verre dans la belle édition, Chantal offre une création artistique originale de patience. Ses livres rares constituent de véritables livres d'heures issus d'une ancienne tradition. Ils dialoguent étonnamment avec la poésie contemporaine.



VENDREDI 14 NOVEMBRE 2025
18H - MEDIATHEQUE HERBEYS

Participation à confirmer à
bibliotheque@herbeys.fr



Lecture-Café

Ouvert à tous les lecteurs

Vous aimez lire, un peu,
beaucoup, passionnément ?
Vous avez besoin d'inspiration pour
choisir votre prochaine lecture ?

Tous les lecteurs sont les bienvenus
que vous ayez envie de partager votre
avis sur un livre, ou, tout simplement,
envie d'écouter les autres sur leurs
lectures récentes.

A très bientôt autour d'un livre,
d'un café !

En 2025

15 novembre
13 décembre

En 2026

24 janvier
28 février
28 mars
25 avril
6 juin
4 juillet

Le samedi de 10h à 11h30
Médiathèque Herbeys



LA MALLE AUX HISTOIRES

UNE HISTOIRE, UNE COMPTINE
AUTOUR D'UNE LECTURE PARTAGÉE
POUR LES **TOUT-PETITS (0-3 ANS)**
ACCOMPAGNÉS D'UN **PARENT**, D'UN **GRAND-PARENT**,
OU D'UNE **ASSISTANTE MATERNELLE**.



PROCHAINS RENDEZ-VOUS

EN 2025
De 10h à 11h

Mardi 18 novembre
Mardi 9 décembre

EN 2026
De 10h à 11h

Mardi 13 janvier
Jeudi 26 février*
Mardi 24 mars
Mardi 21 avril
Jeudi 21 mai *
Mardi 16 juin

UN MOMENT A PARTAGER AVEC LES ENFANTS DE LA
MICRO CRÈCHE **HERBE ET BABY**.



Confirmer votre présence à
bibliotheque@herbeys.fr



*avec la participation du SICCE



OCTOBRE

Foire d'automne
Foire aux boudins
Dimanche 19 octobre
de 10h à 18h
Maison Pour Tous

GENDARMERIE - S'INFORMER POUR SE PROTÉGER
Réunion d'information (séniors et tous publics)
Mardi 28 octobre
16h
Maison Pour Tous

NOVEMBRE

Repair -Café
Mercredi 5 novembre
de 9h à 12h
Maison Pour Tous
infos@collectifcitoyenherbeys.fr

Concert Bob et Filson
Vendredi 7 novembre
20h30
Maison Pour Tous
mpt-herbeys.fr

Stage terre
Samedi 8 novembre
de 14h à 18h
Atelier céramique HYSTERA
adjo.edoh.ceramique@gmail.com

Accueil d'artistes : poésies et fixés sous verre
Vendredi 14 novembre
18h
Médiathèque
bibliotheque@herbeys.fr

Lecture-Café
Samedi 15 novembre
de 10h à 11h30
Médiathèque
bibliotheque@herbeys.fr

Malle aux histoires - (0-3ans)
Mardi 18 novembre
de 10h à 11h
Médiathèque
bibliotheque@herbeys.fr

Stage terre
Samedi 22 novembre
de 14h à 18h
Atelier céramique HYSTERA
adjo.edoh.ceramique@gmail.com

